N° 266. CINQ CENTIMES Jeudi 13 Juin 1889

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 36.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an [illegible]
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sans avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING, [illegible] à PARIS à l'Agence [illegible], place de la Bourse, 10, et à BRUXELLES pour toute la BELGIQUE et la HOLLANDE, chez MM. A. Gnoeraux et Cie 104, boulevard Anspach et 3, rue des Teinturiers.

TÉLÉPHONE

TACTIQUE ÉLECTORALE

Nous avons établi sommairement — dans notre article d'avant-hier, — que l'idée d'imposer un programme unique à tous les républicains qui solliciteront dans quelques mois les suffrages des électeurs, n'était pas pratique.

Est-il besoin d'insister? Nous ne le pensons pas; car il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation du parti républicain, pour comprendre l'impossibilité d'exiger de tous les candidats une profession de foi uniforme.

En ne s'arrêtant qu'aux principales questions qui divisent notre parti, l'on constate qu'il existe : 1° des républicains révisionnistes et d'autres qui entendent se maintenir sur le terrain de la Constitution de 1875 ; 2° des partisans de la politique concordataire et des hommes qui veulent s'orienter résolument vers la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; 3° des optimistes qui considèrent notre système d'impôts comme excellent et des esprits moins satisfaits qui le trouvent très défectueux et qui veulent le réformer.

Sans vouloir décourager personne, nous estimons que chercher à découvrir une formule moyenne, pour mettre d'accord les champions d'idées aussi diamétralement opposées que celles que nous venons de mettre en parallèle, c'est perdre son temps et sa peine.

Les gens bien intentionnés, qui ont entrepris de résoudre le problème selon nous insoluble du « programme unique », invoquent l'exemple du 16 mai, à l'appui de leur projet.

Ils nous rappellent que les républicains, à cette époque, oublièrent toutes leurs divergences d'idées pour ne s'occuper que d'une chose : la défense de la République.

Cela est très vrai. Mais les temps sont changés. Lorsque le coup d'Etat parlementaire du 16 mai, fut accompli, le parti républicain venait à peine de prendre possession du pouvoir. Et les divers groupes qui le composaient, se trouvaient d'accord sur un assez grand nombre de réformes, — telles que la liberté de la presse, la liberté de réunion, la liberté municipale, la laïcisation des hospices, des bureaux de bienfaisance et des cimetières, et l'instruction laïque et obligatoire — pour qu'il leur fût facile de subordonner leur idéal particulier au triomphe de la cause commune.

Les 363 se groupèrent sans hésitation et avec la plus grande discipline autour du grand orateur qui avait donné le signal de la résistance à l'ordre moral, parce qu'ils étaient tous bien décidés à franchir cette première étape sur la route du progrès.

La situation n'est plus la même, aujourd'hui. Les réformes initiales ou, pour parler comme M. Thiers, les libertés nécessaires revendiquées par l'unanimité du parti républicain, sont inscrites dans nos lois.

Mais quelques-uns de nos coreligionnaires, effrayés d'avoir parcouru en si peu de temps un si long chemin, manifestent l'intention de revenir en arrière. Quelques autres, cédant à une sorte de lassitude, demandent à s'arrêter, et à camper sur le terrain conquis. Enfin, un groupe plein d'activité et d'ardeur réformatrice, et qui semble avoir puisé un supplément de force dans les luttes du passé, marche d'un pas rapide et s'efforce d'entraîner la démocratie française vers de nouvelles conquêtes.

Il ne faut pas songer à soumettre à un niveau commun, à une toise immuable, toutes ces variétés d'opinions, engendrées par dix ou douze ans de discussion libres dans les journaux, dans les réunions publiques et à la tribune du Parlement, et qui ne font d'ailleurs que refléter l'image nuancée du suffrage universel.

Cherchons plutôt le moyen de concilier cette diversité fatale des programmes électoraux avec l'unité d'action qui est plus que jamais nécessaire pour assurer la victoire de la République.

Pas n'est besoin, à notre humble avis, d'un grand effort d'imagination pour trouver ce moyen de conciliation. La moindre bonne volonté éclairée par le souvenir des luttes anciennes, suffira pour nous préserver de tous les périls.

Qu'il soit bien convenu tout d'abord, entre tous les républicains, qu'on ne recommencera pas les querelles de personnes et les polémiques violentes, qui ont fait la force des ennemis de la République, aux élections d'octobre 1885.

Qu'il soit bien entendu, ensuite, que tous les candidats qui n'auront pas obtenu la majorité des suffrages au premier tour, s'effaceront devant leurs compétiteurs, au scrutin de ballottage, si un candidat réactionnaire se trouve sur les rangs.

Révisionnistes ou anti-révisionnistes, concordataires ou anti-concordataires, partisans ou adversaires du système fiscal actuel, les candidats patronnés par des républicains, seront avant tout des défenseurs résolus de la République.

Cette dernière qualité doit primer toutes les autres. Quel est le républicain modéré qui ne préférerait pas la République de M. Floquet ou de M. Clémenceau, à la monarchie du comte de Paris ou du prince Victor? Quel est le républicain radical que la haine de la République de M. Ferry ou de M. Ribot, ou même de M. Jules Simon, pourrait aveugler au point de lui faire accepter la dictature de M. Boulanger?

Le parti républicain a beau être divisé sur les programmes ; il est parfaitement uni quand il s'agit de défendre l'existence de la République.

Dans un pays de discussion et de libertés, il est bon que le suffrage universel soit à même de se prononcer entre les divers programmes politiques personnifiés par des candidatures concurrentes.

C'est ce qu'il fera, au premier tour, en accordant le plus grand nombre de voix aux candidats qui représenteront le mieux ses idées. Que tout le monde s'incline devant cette décision souveraine, et les discordes de 1885 ne se reproduiront pas.

On voit que si nous admettons la diversité des programmes, nous sommes loin de prêcher le mépris de la discipline.

Nous espérons que les électeurs républicains de notre département s'inspireront des principes que nous venons d'exposer, quand l'heure de la période électorale sera venue.

S'il en est ainsi, la République n'aura pas à souffrir des divergences de vues qui existent entre les différentes fractions du parti républicain.

A.-G. CLAUDE.

NOS DÉPÊCHES

Chambre des Députés

Séance du 11 Juin
Présidence de M. MÉLINE

La séance est ouverte à 2 heures.

ARRESTATIONS D'ANGOULÊME

M. le président. — La parole est à M. Gellibert des Séguins pour une question à M. le ministre de l'intérieur qui l'accepte, sur les récents événements d'Angoulême. (Mouvement prolongé)

M. Gellibert des Séguins. — J'ai reçu de mes électeurs le mandat spécial de réclamer la dissolution de la Chambre ; aussi, j'étais résolu à ne pas prendre la parole avant la fin de la législature.

La Chambre ayant repoussé toute proposition de dissolution, j'avais considéré mon mandat comme terminé ; je ne suis pas le seul. Pourquoi M. Kœchlin est-il à la Chambre, si ce n'est pour la réclamation. (Rumeurs à gauche. — Cris violents : « A la question ». — Tumulte).

Je n'ai pas l'intention de défendre ici nos collègues arrêtés, mais une vingtaine de mes compatriotes ont été aussi arrêtés ; une protestation est nécessaire contre les violences des agents du gouvernement qui ont vivement ému une population paisible et laborieuse. (Très bien, très bien à droite. — Bruit à gauche.)

C'est avec une surprise extrême qu'on a vu un déplacement extraordinaire de forces militaires et une batterie d'artillerie en face de la gare, au moment de l'arrivée des voyageurs. (Rumeurs prolongées.)

Un seul cri de : « Vive la République ! Vive Boulanger ! » s'est fait entendre.

Aussitôt les arrestations ont commencé ; on en compte vingt-cinq.

Les cris de : « Vive la République ! vive Boulanger ! » constituent-ils un délit?

Je sais que le ministre me répondra par le rapport de ses agents (Bruit de conversation à gauche) ; mais mon collègue et ami, M. Laroche Joubert et moi, nous avons reçu des renseignements qui présentent la conduite de l'administration sous son véritable jour. (Interruptions persistantes à gauche.)

Cris : « Plus haut, plus haut. On ne vous entend pas. »

Il n'y a eu aucune manifestation bruyante qui ait pu motiver l'intervention brutale de la force armée, intervention qui s'est exercée contre les citoyens paisibles et honnêtes.

M. Cunéo d'Ornano. — Il s'agit de liberté individuelle, ça n'intéresse plus la gauche.

Voix à gauche. Mais on entend rien du tout.

M. Gellibert des Séguins — C'est en vertu d'ordres venus la nuit de Paris que la force armée a été mise en mouvement, que les rues ont été barrées, que toutes les brigades de gendarmerie de ce département ont été concentrées à Angoulême.

Les arrestations ont excité une indignation générale dans toute la population.

Pourquoi ce déploiement de forces militaires, quand on attend quelques conférenciers.

On a beau essayer de terroriser les masses, on n'empêchera pas le pays de reconquérir cette liberté que le gouvernement lui a volée. (Applaudissements à droite. — Bruit et rires ironiques à gauche.)

Réponse de M. Constans

M. Constans, ministre de l'intérieur. — Vous avez entendu M. Gellibert des Séguins ; à gauche, personne n'a rien entendu, à droite, vous n'avez pas voulu l'écouter.

Je tiens à déclarer que c'est par mes ordres qu'il y a eu un déploiement de forces militaires à Angoulême.

M. de Cassagnac. — Ça ne nous étonne pas et il vous fallait cette pompe militaire.

M. Baudry d'Asson. — C'était approprié à la circonstance et très bien senti.

M. le Ministre. — Vous n'ignorez pas qu'un certain groupe de personnages politiques parcourt hebdomadairement le pays... (Exclamations à droite).

M. de Cassagnac... Dont les ministres et le président de la République (Très bien, très bien à droite).

M. le Ministre. — S'y font attendre...

M. Cunéo d'Ornano. — Comme M. Wilson (Très bien à droite).

M. le Ministre. — Par des personnes convoquées à l'avance qui se réunissent et obstruent la voie publique. (Très bien, très bien à gauche).

M. Baudry d'Asson. — Variez vos plaisirs, M. le Président, rappelez la gauche à l'ordre.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre, M. de Baudry d'Asson.

M. Baudry d'Asson. — La prison d'Angoulême n'est heureusement pas près d'ici.

M. le Président. — Je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal. (Long tumulte. Les interpellations se croisent.)

M. le Ministre. — Si on me rend une réponse impossible, je redescendrai de la tribune.

Ces manifestations sont faites le plus souvent par des gens payés.

M. de Susini. — C'est la police en effet qui fait le tumulte. (Très bien, très bien).

M. le président. — Gardez le silence, M. de Susini. (Bruit).

M. le ministre. — Les manifestations préparées pour Angoulême avaient un caractère spécial.

M. Laur. — C'est une erreur. (Bruit).

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre. (Très bien à gauche).

M. le président. — On ne s'était pas contenté de convoquer les habitants de la ville.

Aux bancs boulangistes. — C'est faux ! nous protestons !

Une interpellation

M. de Cassagnac. — Je demande à transformer la question en interpellation.

M. le ministre. — Pour rendre les manifestations plus imposantes, on avait adressé des convocations jusque dans les départements voisins et l'on pouvait craindre des désordres.

Les voyageurs ont pu circuler librement jusqu'à la place où la manifestation a pris un caractère plus vif.

Un des voyageurs s'est levé et a dit : « Si vous criez vive la République ! vous courez risque d'être arrêté ; criez donc vivent les voleurs et on ne vous arrêtera pas. (Bruits divers).

Le commissaire de police a invité ce voyageur à le suivre, mais ce dernier a saisi le commissaire par le collet et l'a attiré vers la voiture.

M. Laur. — C'est le contraire qui est arrivé.

M. le Ministre. — Le commissaire a même été blessé, par le marchepied de la voiture, au poignet et à la jambe.

M. La Roche-Joubert. — Il faut déférer ce marchepied à la haute cour. (Rires.)

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre. (Nouveaux bruits.)

M. le Ministre. — Ce fonctionnaire a fait son devoir.

Les personnes dont il s'agit ont été arrêtées. Le gouvernement avait envoyé à Angoulême cinq agents de sûreté en tout ; si c'est nécessaire en pareil cas, il en enverra davantage (Applaudissements à gauche).

Laur l'halluciné

M. Laur. — Essayez donc une fois, vous verrez (Bruit). Je brûlerai la cervelle au premier qui viendra m'arrêter.

M. Chevillon calme M. Laur, que M. Méline rappelle à l'ordre.

M. le président. — Je vais suspendre la séance si ces interruptions se renouvellent.

M. de Cassagnac. — A la porte ! Longue agitation.

Voix à gauche. — Ne répondez pas à ces gens là, M. le président (bruit.)

M. le ministre. — Le commissaire central, dégagé par les agents, a fait diriger la voiture sur la prison d'Angoulême ; c'est ainsi que les deux députés qui se trouvaient dans la voiture ont été conduits à la prison.

M. Cunéo d'Ornano, qui interrompt est rappelé à l'ordre. (Exclamations à droite.)

M. Laroche Joubert. — Vive la liberté ! (Rires à droite).

M. le ministre. — Le secrétaire général de la préfecture et le chef du cabinet du préfet se sont rendus à la prison pour expliquer aux députés qu'ils seraient remis en liberté s'ils voulaient s'abstenir de prendre part aux manifestations.

C'est alors que M. Laguerre leur a dit que dans quelques mois ils seraient, non-seulement révoqués, mais punis.

Il a été alors l'objet d'un mandat de dépôt en matière de flagrant délit.

M. Vergoin. — M. Laguerre avait dit cela à la tribune.

Voix à droite. — Et on ne lui avait pas répondu.

M. Cunéo d'Ornano. — Il avait dit la vérité.

M. le président. — Je vous rappelle à l'ordre avec inscription au procès-verbal.

M. le ministre. — Le préfet a pris des mesures énergiques pour empêcher que l'ordre fût troublé dans le reste de la journée (Interruptions à droite).

Il m'est bien difficile de m'expliquer au milieu de ces interruptions.

M. de Breteuil. — Vous appelez ça des explications !

M. le président. — Ces interruptions sont sans importance.

M. le ministre. — Le préfet et ses agents peuvent être tranquilles, ce n'est pas M. Cunéo d'Ornano, ni ses amis, qui les révoqueront, on sait que M. Boulanger a échoué aux élections municipales de Lyon, ses partisans ont envahi la salle du scrutin.

M. Le Hérissé. — Le général Boulanger n'était pas candidat.

M. Jacquier (député du Rhône) descend précipitamment de son banc et agitant devant M. Le Hérissé, assis au premier banc, des bulletins au nom du général Boulanger, il s'écrie : « Osez dire qu'il n'était pas candidat? » (Applaudissements à gauche. — Bruit à droite).

M. Le Hérissé. — Je demande la parole pour un fait personnel !

M. Constans signale des troubles analogues qui se sont produits dans l'arrondissement de Brives, où M. Millevoye s'était rendu avec des hommes armés de bâtons et où le sang a coulé.

Interruptions à droite. — Cris : A la question?

M. de Cassagnac est rappelé à l'ordre.

M. le président. — Vous donnez au pays, messieurs, un triste spectacle (Exclamations à droite)

M. de Breteuil. — Descendez de la tribune !

M. Constans. — Je serai heureux d'y entendre M. de Breteuil.

M. de Breteuil. — J'y monterai quand cela me fera plaisir... (Bruit), et j'aurai peut-être, avant longtemps, des choses intéressantes à vous dire personnellement. (Mouvements divers.)

M. Constans déclare que le gouvernement est décidé à ne plus tolérer qu'une vingtaine de personnes portent ainsi le trouble dans toutes les parties du territoire et il ne les tolérera plus (Applaudissements).

M. Constans rappelle que sur vingt-cinq personnes arrêtées à Angoulême, il n'y en avait que huit qui appartiennent à la ville.

Il termine en déclarant que le gouvernement est absolument décidé à réprimer les tentatives factieuses quels que soient leurs auteurs (Vifs applaudissements au centre et à gauche.)

L'interpellation est renvoyée à un mois.

Le budget

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du budget de l'instruction publique.

M. Keller expose que M. Ferry s'est déclaré partisan de la paix religieuse, alors qu'il est l'auteur des lois qui sont la négation même de cette paix. Il y a une autre cause qui empêcherait la droite de traiter avec M. Jules Ferry ; on ne traite qu'avec un général qui a une armée ; M. Jules Ferry n'en a plus, et c'est par ironie que M. le comte de Mun l'a qualifié de chef de la majorité.

Ce n'est pas seulement à cause de la dépense que le système de M. Jules Ferry est inacceptable. Si on avait réellement la paix religieuse, on trouverait dans les familles, dans les communes rendues à la liberté, un grand secours qui allégerait singulièrement les charges de l'Etat.

M. Keller dit que c'est le scepticisme de l'enfant qui enfante la plaie du césarisme.

L'orateur dit qu'il déteste le césarisme, il lui préférerait la République : mais l'opportunisme conduit au radicalisme et le radicalisme conduit au césarisme. Pour échapper à ce péril, la seule solution serait de revenir à la monarchie traditionnelle et demain la France aurait repris sa place dans le monde. (Applaudissements à droite).

M. Ribot dit qu'il n'approuve pas le langage de M. Clémenceau, le pays a besoin d'apaisement, de pacification.

Nous voulons aussi la suprématie de l'Etat et nous serons comme toujours les premiers à la défendre contre les entreprises de l'Eglise, mais ne confondons pas les empiétements de l'Eglise avec ses doctrines.

M. Clémenceau reproche à M. Ribot de dénaturer ses paroles pour les réfuter.

M. Ribot estime que le langage de M. Clémenceau est imprudent et dangereux. Vouloir la guerre, c'est vouloir la perte de la République. La paix religieuse doit se faire, parce que nous la désirons, parce que nous la voulons.

M. Paul de Cassagnac. — C'est le pays qui la veut et il vous le dira prochainement.

M. Ribot estime que l'Etat doit être maître absolu de l'enseignement, il ne peut partager son autorité avec une confession quelconque. Les formules ; séparation de l'Eglise et abrogation du Concordat, sont des formules vieillies ; aujourd'hui il faut autre chose aux électeurs des générations nouvelles, il faut des réformes, il faut la paix.

M. Gobelet dit que M. Jules Ferry a fait du débat une sorte d'exercice préparatoire aux élections. Il ne veut pas discuter les lois d'obligation, de gratuité et de laïcité votées par les Chambres ; mais si quelqu'un en propose l'abrogation de ces lois, alors seulement le débat pourra s'ouvrir à nouveau.

L'orateur s'attache à réfuter les critiques de M. Amagat, de M. de Mun et de M. Keller. Si la minorité veut détruire l'œuvre scolaire, c'est parce qu'elle sait bien que la jeunesse est l'avenir de la République.

L'orateur ajoute : Nous continuerons l'œuvre commencée sans hésitation ; nous ne sommes pas divisés sur la question. Nous sommes tous d'accord pour vouloir la liberté religieuse et l'Etat exclusivement civil (Applaudissements).

On affecte de présenter M. Ferry comme le chef du parti. Les républicains n'ont pas besoin de ce chef. Le parti républicain a besoin d'une doctrine et d'une politique (Applaudissements à gauche). Il n'y a pas lieu d'offrir la paix à la droite puisque la droite vit de guerre (Nouveaux applaudissements). En tous cas M. Ferry n'avait pas qualité pour s'engager ; il pourra se former un parti républicain conservateur, mais il existe une autre politique, celle qui regarde la politique de révision comme un instrument indispensable de réformes à accomplir, une politique qui veut réformer l'impôt et aller en avant (Vifs applaudissements à gauche)

La discussion générale est close.

Les trois premiers chapitres du budget des cultes sont adoptés.

La séance est levée.

*
**

Pour donner une idée de l'extrême agitation dans laquelle la question Gellibert des Séguins avait mis la droite, il faut remarquer que le président de la Chambre a prononcé 17 rappels à l'ordre pendant le discours du ministre de l'intérieur.

LA HAUTE-COUR de Justice

Paris, 11 juin. — C'est aujourd'hui que la commission croyait pouvoir remettre entre les mains de M. Quesnay de Beaurepaire, procureur général, les procès-verbaux de ses séances ; mais cette remise est retardée de quelques jours, par suite du dépouillement des nombreuses lettres trouvées à Montmartre.

REMISE DE BARETTES

Paris, 11 juin. — M. le président de la République a remis mardi la barrette aux trois nouveaux cardinaux français.

A dix heures un quart, M. le comte d'Ormesson, directeur du protocole au ministère des affaires étrangères, assisté de M. Mollard fils, est allé chercher à l'archevêché, dans les voitures de la Présidence, les ablégats et les gardes nobles. Un escadron de cuirassiers formait l'escorte.

Lorsque les envoyés extraordinaires du Souverain Pontife sont entrés dans la cour du palais de l'Elysée, un bataillon du 119e régiment de ligne a rendu les honneurs militaires. La musique a joué la *Marseillaise* et les tambours ont battu aux champs.

L'officier d'ordonnance de service du Président de la République les a reçus au bas du perron du palais. Ils ont été introduits dans le grand salon d'honneur où M. Carnot les attendait, ayant à ses côtés M. Tirard, président du conseil, M. Spuller, ministre des affaires étrangères, et M. Thévenet, garde des sceaux, ministre de la justice.

Les trois ablégats suivis chacun du garde noble attaché à leur personne, ont remis au Président de la République les insignes de cardinal destinés aux archevêques de Paris, de Lyon et de Bordeaux.

Leur doyen a adressé, en langue latine, au chef de l'Etat le discours d'usage.

Le nonce du Pape assistait à la cérémonie.

Le cortège s'est ensuite rendu dans la petite chapelle de l'Elysée. Une messe basse y a été célébrée.

Pendant la messe, les nouveaux cardinaux ont revêtu leurs insignes pontificaux dans un salon voisin. Lorsqu'elle a été célébrée, ils ont pénétré dans le sanctuaire et sont venus occuper les trois fauteuils qui leur étaient réservés à droite de l'autel et en face des ablégats.

Puis ils sont venus successivement s'agenouiller sur un prie-Dieu placé devant le Président de la République, qui leur a remis la barrette cardinalice.

Après la cérémonie religieuse, le cortège s'est dirigé de nouveau vers le salon d'honneur du palais. Là, le doyen des nouveaux cardinaux, Mgr Richard, archevêque de Paris, au nom de ses collègues, a adressé une allocution à M. Carnot qui lui a répondu.

Le chef de l'Etat a retenu à déjeuner le nonce du Pape, les ablégats, les gardes nobles, les nouveaux cardinaux, les ministres.

CONGRÈS SOCIALISTE

Paris, 11 juin. — Le Congrès international pour la réforme agraire a tenu dans la journée deux séances à l'hôtel Continental, sous la présidence de M. Longuet, conseiller municipal et vice-président.

Les représentants des puissances étrangères étaient au nombre de huit.

Henry Georges le célèbre socialiste américain a développé son système d'impôt unique.

Un banquet a réuni dans la soirée les membres du Congrès.

ÉTRANGER

ALLEMAGNE

LE SHAH A BERLIN

Réception par l'empereur Guillaume II

Berlin, 10 juin. — Le train spécial amenant le shah de Perse est arrivé à la gare centrale à six heures.

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 7

LA Fiancée de Marceau

PREMIÈRE PARTIE

— Notre ami tire-t-il bien, au moins?

— Oh ! supérieurement, mais l'autre aussi.

Gilbert s'assit et prit sa tête dans ses mains.

Larivière se promena très philosophiquement en apparence, mais très ému.

Oh ! jeunesse ! jeunesse ! murmurait-il, que de sang, inutilement répandu, elle tire de tes veines, la folie de l'épée.

IX

IMPLACABLE

Une demi-heure plus tard, Gilbert se dressait, soulevé par la poigne d'acier de Larivière.

— Voici Marceau ! s'écria joyeusement le vieux capitaine ! J'entend sonner ses bottes sur la chaussée. C'est le pas d'un vainqueur.

Gilbert écouta, anxieux.

Marceau parut.

— C'est fait, dit-il.

Mort? demanda Gilbert.

— A peu près ! il a la poitrine traversée, je l'ai laissé râlant sur le bord de la route, à deux cents mètres de nos avant-postes.

— Et tu ne l'as pas achevé !

Marceau regarda Gilbert avec étonnement.

— Frappe-t-on l'ennemi à terre ? demanda le jeune commandant.

— Un ennemi loyal, non ! Un espion, un traître, oui !

— Le jeune homme a raison, dit Larivière. Être trop généreux, c'est être un sot. Tu n'as pas droit à la bêtise, commandant !

Puis à Gilbert.

— Conscrit, tu iras loin si les balles ne t'arrêtent pas en route. Je ne dis pas que tu seras un général bon enfant pour le soldat, mais tu ne seras pas tendre pour l'ennemi.

Lui prenant sous le bras les papiers de d'Esgrigny.

— Donne ! dit-il, pose à terre ta lanterne et va te poster à cent pas d'ici au croisement des deux routes. Tu écouteras l'oreille contre terre ; si tu entends le blessé se plaindre, tu en tireras cette conclusion à La Palisse, qu'il vit encore, auquel cas tu es libre d'aller lui casser la tête.

Marceau dissimula un sourire. Il supposait que, implacable en théorie, Gilbert se sentirait incapable d'achever un blessé.

Le jeune homme s'éloigna.

Larivière posa la lanterne dans les branches du peuplier et se mit à lire les papiers.

Il les passait à Marceau au fur et à mesure, assaisonnant sa lecture de réflexions.

— C'est gentil, n'est-ce pas? Crois-tu qu'ils s'entendent à conspirer, ces canailles de prêtres et de nobles !

De pères en fils, d'oncles en neveux, dit Marceau. Trahir le pays, c'est dans leur sang ; le prêtre travaille pour l'église, le noble pour lui-même.

— Quand je pense que Condé et Turenne ont servi l'étranger contre nous ! disait Larivière. Décidément la France ne date réellement que de 1789.

Marceau avec indignation :

— Comme ils ont bien pris leurs mesures pour livrer la ville ! Tout est contre nous ! Malheureusement, point de noms ! Ce sont des traîtres anonymes !

— Eh ! si, voilà un nom ! dit Larivière tout à coup. Ils en ont écrit un en toutes lettres, un seul, celui de M. Martin, le syndic des cloutiers, ton futur beau-père, le père de Gilbert. A vrai dire, je m'attendais à voir le bonhomme dans l'affaire, c'est pourquoi j'ai envoyé ton ami là bas.

— Mais pourquoi désigner par une simple initiale les autres conspirateurs et en toutes lettres celui-là?

— Parce que les autres sont des nobles ou des prêtres et que M. Martin le syndic, est un bonhomme de bourgeois qui ne tire pas à conséquence. Celui qui a rédigé le rapport n'a pas raisonné la chose ; il a commis cet indélicatesse sans y prendre garde, d'instinct.

— Oui, je sais ! Pour eux tout ce qui n'est pas gentilhomme n'est pas né, par conséquent n'existe pas.

Puis écrasé par la responsabilité, Marceau s'écria :

— Que faire? Puis-je livrer le père de ma fiancée?

— Je serais curieux d'avoir l'avis de Gilbert là-dessus? dit Larivière.

— Gilbert doit être le dernier à savoir que le nom de son père est dans ce rapport, protesta Marceau.

Larivière haussa les épaules :

— Veux-tu me donner carte blanche ? demanda-t-il.

— Tu as plus d'expérience que moi, répondit Marceau. Je t'ai fait nommer capitaine pour avoir près de moi un mentor.

— On en a besoin, quand on a pour Calypso une chanoinesse de Mirecourt. Mais voilà ton Gilbert qui revient. Nous allons voir s'il a expédié ton homme.

— Allons donc ! en principe, oui ! En fait, non !

— Heuh ! Heuh ! fit Larivière. Quand on aime son pays et la République comme lui, on ne recule devant rien.

— Excepté devant un meurtre.

— Est-ce qu'on ne tue pas un homme pour une femme? J'ai eu vingt duels à cause de mes amours. Elles étaient jolies mes amours ! La France est la maîtresse de Gilbert ! Il est bien capable d'avoir égorgé d'Esgrigny pour elle.

Gilbert revint.

Il était mécontent.

— Marceau, dit il, ton homme ne mourra pas de ton coup d'épée.

— Et de ton coup de sabre, conscrit? demanda le capitaine, goguenard. Tu devais donner un beau coup de sabre au chevalier, ce me semble. As-tu tranché le fil de ses jours en lui coupant la gorge?

— Pour cela il eut fallu le retrouver, dit Gilbert.

— Il s'est donc sauvé?

— Oui. J'ai pris deux hommes, et la lanterne du poste. Nous avons trouvé la place de son corps sur l'herbe du fossé ; puis une traînée de gouttes de sang sur la route, puis plus rien. Il a dû se cacher dans la campagne. Nous sommes revenus navrés.

— Navrés ! dit Larivière.

— Oui, désolé que ce misérable se fût échappé.

— Quand je te disais, Marceau !... fit le vieux capitaine. Tu vois qu'il est d'une autre pâte que toi ! C'est humiliant?

Et, railleur comme toujours, il tendit à Gilbert le rapport contenant le nom de son père.

— Voilà, dit-il en cessant de tutoyer Gilbert, une pièce curieuse. Celle même que d'Esgrigny vous conseillait de lire ! Le commandant et moi nous vous engageons à vous en aller chez vous. Là, vous étudierez ce rapport à tête reposée, tout à loisir.

— C'est donc un rapport?

— Oui, mais nous n'y comprenons rien, nous autre, étrangers à Verdun. Vous, enfant de la ville, vous saisirez mieux les détails ; l'ensemble vous en paraîtra moins confus qu'à nous. Puis vous pourrez questionner votre mère, votre père même.

— Non ! point mon père.

— A votre aise.

— Et quand j'aurai lu et compris?...

— Alors vous agirez en conscience de ce que vous devez faire. Nous penchons à croire que ce rapport est un tissu incohérent d'absurdités. Si c'est votre avis, vous le brûlerez et il n'en sera plus question. Si vous en jugez autrement, vous irez chez M. Beaurepaire de la part de Marceau ; vous lui remettrez la pièce et vous y ajouterez vos commentaires.

— Bien ! dit simplement Gilbert.

Marceau fit un pas vers la ville avec lui et lui dit

— Embrasse pour moi ta mère et ta sœur ! Et crois moi, jette le rapport au feu !

— Vous m'avez fait juge du plus ou moins d'importance de cette pièce. Je la lirai. Je ferai mon possible pour en éclairer les obscurités, puis je la porterai à Beaurepaire, quelle qu'elle soit ! Nul n'a le droit d'anéantir une pièce pareille.

— Malheureux ! s'écria Marceau. Rends-la moi !

— Il est trop tard ! Je ferai mon devoir. Adieu !

Et il s'éloigna rapidement.

— Non ! Il ne pourra pas. Il n'osera pas ! dit Marceau. Un enfant ne livre pas son père.

— Brutus a bien livré son fils ! dit gravement Larivière !

Marceau baissa la tête.

Il était désespéré.

X

PATRIE

Il est minuit.

Les immenses ateliers du syndic sont éclairés par des lampes fumeuses ; elles projettent des clartés rougeâtres sur les grandes roues, en ce moment immobiles, qui mettent les soufflets en action.

Les voûtes se prolongent et se perdent dans l'ombre ; mais on peut en mesurer l'énorme profondeur par les lueurs pâles des foyers de forge mal éteints.

Malgré le silence, malgré le calme profond, on se sent en présence d'une puissante industrie ; depuis vingt siècles, Verdun est la ville des cloutiers.

Déjà, au temps de César, citadelle servant de refuge à une tribu gauloise, *Virodunum* hérissait de clous ses remparts de bois, pour en rendre l'assaut impossible.

Déjà, chiens d'une race spéciale tournaient les roues creuses en temps de paix, et formaient des bandes de molosses redoutables en temps de guerre. A eux, chaque nuit, la garde de la ville !

Les générations d'hommes et de chiens se succédaient dans la même profession.

De père en fils, aussi loin que s'étendaient les plus anciens souvenirs, les Martin avaient été cloutiers. La famille conservait le parchemin, datant de 915, qui cédait à un Martin le couvent ruiné par la guerre, sous les voûtes duquel deux femmes, la mère de Gilbert et sa fille, entassaient en ce moment, dans d'immenses paniers, des effilés de linge.

Un bruit de pas comme il n'en raisonnait jamais dans l'atelier, fit retentir les échos sonores des vieilles pierres humides ; les deux femmes se retournèrent et poussèrent un cri joyeux.

Gilbert était là.

Elles le questionnèrent.

— Tu as donc pu venir ?

— M. Marceau t'a donc donné la permission ?

— As-tu faim ?

— As-tu soif ?

— Tu n'es pas blessé ? On ne s'est pas encore battu ?

— Ma mère, dit le jeune homme après avoir répondu aux baisers, j'ai besoin de causer avec vous.

A sa sœur :

— Gilberte, il faut nous laisser.

Elle le regarda avec un étonnement naïf, n'imaginant pas qu'il pût rien lui cacher.

Puis, songeant à Marceau, elle rougit, supposant qu'il s'agissait de son mariage et dit en s'en allant avec des sautillements d'oiseau :

— Je vous laisse ! Mais ce n'est pas gentil d'être cachotier pour sa petite sœur, monsieur Gilbert.

Se retournant sur le pas de la porte qu'elle allait franchir elle lui dit en riant :

Je saurais tout ! Il faudra bien que l'on finisse par me parler.

(*A suivre*) LOUIS NOIR.